PROVINCE DE QUEBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN EST
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Séance extraordinaire du 22 août 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 22 août 2014, à 8 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :	Sylvain Lavoie	André Fortin
	Richard Lapointe	Martin Voyer
Sont absents les conseillers :	Evans Potvin	Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
La directrice générale Marie-Hélène Boily

3 212.08.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance.
2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres public pour la reconstruction de la conduite d'eau potable le long de la route 169.
5. Octroi d'un contrat Centre Jardin Lachance Asphalte – Pavage rue Bergeron.
6. Octroi d'un contrat Produits BCM Ltée – Acquisition d'un ponceau pour le rang 3 Ouest et appropriation au fonds carrières et sablières.
7. Vente d'un terrain résidentiel (31, rue des Jasmins) – Monsieur André Desbiens.
8. Vente d'un emplacement de jumelé (83, rue Duchesne) – Madame Kim Néron et Monsieur Stéphane Villeneuve.
9. Octroi d'un contrat Nevco inc. – Acquisition d'un tableau indicateur pour l'aréna municipal.
10. Autorisation d'un signataire contrat de services à intervenir avec la Société en commandite Gaz Métro pour desservir en gaz naturel les équipements de l'aréna municipal.
11. Période de questions.
12. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. 213.08.2014 ADJUDICATION D'UN CONTRAT SUITE A UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE LE LONG DE LA ROUTE 169

Considérant l'appel d'offres publié sur le Système électronique des appels d'offres le 10 juillet 2014;

Considérant que suite à cet appel d'offres, huit (8) soumissionnaires ont déposé leur offre avant l'heure et la date limite et que les offres se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Endroit	Montant (incluant les taxes applicables)
Terrassement Jocelyn Fortin Ltée	Alma	349 821,95 $
Excavation Ghislain Larouche inc.	Alma	351 468,23 $

Excavation R & R inc.	Chicoutimi	363 209,28 $
Excavation L.M.R.	Jonquière	390 661,80 $
Forage Tetson Ltee	St-Augustin de Desmaures	385 028,05 $
Les Entreprises Rosario Martel inc.	Alma	391 039,17 $
Claveau et Fils inc.	Jonquière	454 523,77 $
Terrassement St-Louis inc.	Jonquière	535 296,43 $

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat des travaux de reconstruction de la conduite d'eau potable le long de la route 169 au plus bas soumissionnaire conforme, le tout tel que recommandé par Cegertec WorleyParsons, à Terrassement Jocelyn Fortin Ltée pour la somme de 349 821,95 $ incluant les taxes applicables;

Que ce montant soit financé à même la subvention accordée dans le cadre de la deuxième programmation de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 146-2013.

Adoptée à l'unanimité

5. 214.08.2014 OCTROI D'UN CONTRAT CENTRE JARDIN LACHANCE ASPHALTE – PAVAGE RUE BERGERON

Considérant la demande de soumission pour des travaux de pavage de la rue Bergeron pour une superficie d'environ 4 444 pieds carrés;

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre et que celles-ci se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Endroit	Montant (excluant les taxes applicables)
Centre Jardin Lachance Asphalte	Alma	7 400,00 $
Pavage Régional inc.	Alma	8 047,73 $

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat pour des travaux de pavage de la rue Bergeron pour une superficie de 4 444 pieds carrés au Centre Jardin Lachance Asphalte, plus bas soumissionnaire, le tout pour la somme de 7 400 $ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

6. 215.08.2014 OCTROI D'UN CONTRAT PRODUITS BCM LTÉE – ACQUISITION D'UN PONCEAU POUR LE RANG 3 OUEST ET APPROPRIATION AU FONDS CARRIÈRES ET SABLIÈRES

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'autoriser l'acquisition d'un ponceau pour le rang 3 Ouest auprès de Produits BCM Ltée pour la somme de 3 995,34 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 14 août 2014;

D'approprier cette somme au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrières et sablières).

Adoptée à l'unanimité

7. 216.08.2014 VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL (31, RUE DES JASMINS) – MONSIEUR ANDRÉ DESBIENS

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin:

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix vende à monsieur André Desbiens le terrain portant le numéro de lot 46 A-366, rang 1, canton Caron (31, rue des Jasmins.

SUPERFICIE TOTALE: 664,300 m^2 (7 150,52 pieds carrés)

Cette vente est faite au prix de13,455 $ le mètre carré (1,25 $ le pied carré) pour la somme de 8 938,16 $ plus les taxes applicables aux conditions énoncées dans l'offre d'achat intervenue entre les parties le 8 août 2014, dont celle-ci fait partie intégrante de la présente résolution. Le maire, monsieur Lawrence Potvin et le greffier, monsieur Mario Bouchard, sont autorisés à signer le contrat de vente à cette fin, pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

8. 217.08.2014 VENTE D'UN EMPLACEMENT DE JUMELÉ (83, RUE DUCHESNE) – MADAME KIM NÉRON ET MONSIEUR STÉPHANE VILLENEUVE

Considérant la promesse d'achat intervenue entre la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et la compagnie 9295-7596 Québec inc., laquelle promet à la ville de vendre six (6) emplacements de jumelés situés sur la rue Duchesne, dont le prix de vente par emplacement est de 26,91 $ / m^2 (2,50 $ / p^2);

Considérant que lors de la signature de la promesse d'achat la compagnie 9295-7596 Québec inc. a versé un acompte de 27 000 $, représentant un acompte de 4 500 $ par terrain payable;

Considérant que madame Kim Néron et monsieur Stéphane Villeneuve désirent se porter acquéreur de l'emplacement portant le numéro de lot 22-213, du rang A, canton de Métabetchouan (83, rue Duchesne) d'une superficie totale de 512,400 m^2 (5 515,47 p^2), représentant la somme de 15 853,53 $ incluant les taxes applicables.

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

De vendre à madame Kim Néron et monsieur Stéphane Villeneuve l'emplacement portant le numéro de lot 22-213, rang A, canton de Métabetchouan pour la somme de 15 853,53 $ incluant les taxes appliques, lesquels acquéreurs verseront à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix la somme restante payable de 11 353,53 $ incluant les taxes applicables;

D'autoriser le maire, monsieur Lawrence Potvin et le greffier, monsieur Mario Bouchard à signer le contrat de vente à cette fin, pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

9. 218.08.2014 OCTROI D'UN CONTRAT NEVCO INC. – ACQUISITION D'UN TABLEAU INDICATEUR POUR L'ARÉNA MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser l'acquisition d'un tableau indicateur pour l'aréna municipal auprès de Nevco inc. pour la somme de 10 638,80 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 24 juin 2014;

Que cette somme soit financée à même le règlement d'emprunt n° 166-2014 approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité

10. 219.08.2014 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE CONTRAT DE SERVICES À INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO POUR DESSERVIR EN GAZ NATUREL LES ÉQUIPEMENTS DE L'ARÉNA MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de services à intervenir avec la Société en Commandite Gaz Métro afin de desservir en gaz naturel les équipements de l'immeuble situé au 11, rue des Érables (aréna municipal). Ce contrat de services fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier